FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale:	BLUE OSIRIS Concentrate
UPC:	721800806172

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Cigarettes électroniques
Utilisations Déconseillées	Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Identification de la société	Medusa Juice Sdn Bhd
Adresse du Fabricant	No. 2 Jalan Perusahaan Amari Pusat Industri Amari Kawasan Perindustrian Batu Caves 68100 Batu Caves Selangor Darul Ehsan Malaysia
Code postal	68100
Téléphone:	+60 17-689 2389
Fax	
EMail	medusajuicekl@gmail.com tengku.nazihah.hanis@gmail.com

Fournisseur

Identification de la société	EL Science
Adresse du Fournisseur	1 The Manor Grove Centre Vicarage Farm Road Peterborough United Kingdom
Code postal	PE1 5UH
Téléphone:	+44 (0)1733 352553
Fax	
EMail	contact@elscience.co.uk

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	+60 16-290 0061 +60 17-689 2389
Contacter	Medusa Juice compliance officer
Contacter	Centre Antipoison de Nancy
Tél. d'urgence	+ 33 3 83 85 21 92

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Skin Sens. 1 : Peut provoquer une allergie cutanée Aquatic Chronic 3 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2.2 Éléments d'étiquetage

	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Désignation Commerciale	BLUE OSIRIS Concentrate

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

Pictogramme(s) de Danger

GHS07

Mention(s) d'Avertissement — Attention.

Mention(s) de Danger
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mention(s) de mise en garde
P261
P272
P273
P280
P302 + P352
P333 + P313
P362 + P364
P501

2.3 Autres dangers

Aucun.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide	51115-67-4	256-974-4	15 – 25	Acute Tox. 4 H302	GHS07
Glycerol	56-81-5	200-289-5	15 – 25	Non classé	Aucun
Ethanol	64-17-5	200-578-6 603-002-00-5	5 – 15	Flam. Liq. 2 H225	GHS02
Isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3 607-130-00-2	<1	Flam. Liq. 3 H226	GHS02

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation
S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau
Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Contact avec les yeux
Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion
Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué. Traiter symptomatiquement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué. L'échauffement peut provoquer une décomposition.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

\-

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas connu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cigarettes électroniques

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Limites d'exposition sur le lieu de travail						
SUBSTANCE.	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque:
Glycerol, Brouillard	56-81-5	10				
Ethanol	64-17-5	1000	1900	5000	9500	
Isopentyl acetate	123-92-2	50	270	100	540	

Région	Source
EU	EU Occupational Exposure Limits
France	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, 2016

Remarque	Remarques
IOELV	Indicative Occupational Exposure Limit Values.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés — Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des Yeux — Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

Protection de la peu — Porter des gants.

Protection respiratoire — Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.

Risques thermiques — Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement — Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide incolore à jaune pâle
Odeur:	Fruitée
Seuil olfactif	Pas connu.
pH	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Point d'éclair	>67 °C
taux d'Évaporation	Pas connu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas connu.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité de vapeur	Pas connu.
Masse volumique (g/ml)	1.04 g/cm^3
Solubilité	Pas connu.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas connu.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de Décomposition (°C)	Pas connu.
Viscosité	Pas connu.
Propriétés explosives	Pas connu.
Propriétés comburantes	Pas connu.

9.2 Sonstige Angaben

Aucun. Keine.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non attribué.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Non classé
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Non classé
Toxicité aiguë - Inhalation	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Données sur la sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
L'allaitement	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Non classé.
Toxicité - Poissons	Non classé.
Toxicité - Algues	Non classé.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas connu.

12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation	Non indiqué
REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation	Non indiqué

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux	Non indiqué
Le plan d'action continu communautaire (CoRAP)	Non indiqué
Règlement (CE) Nº 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants	Non indiqué
Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Non indiqué
Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	Non indiqué
Règlements nationaux	
Autres	Pas connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger	Aucun GHS02: SGH: Flamme GHS07: SGH: Point d'exclamation
Classification des dangers	Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable, Catégorie 2 Flam. Liq. 3 : Liquide inflammable, Catégorie 3 Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4 Skin Sens. 1 : Sensibilisant cutané, Catégorie 1 Aquatic Chronic 3 : Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3
Mention(s) de Danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H226 : Liquide et vapeurs inflammables H302 : Nocif en cas d'ingestion. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Mention(s) de mise en garde	P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Publié: 11-05-2022

P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Acronyme

CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL)
CE : Communauté Européenne
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC)
REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Medusa Juice Sdn Bhd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Medusa Juice Sdn Bhd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.